

SRT.VS
Cretta 45
1870 Monthey

Monthey, le 22 décembre 2023

Par e-mail m@bakom.admin.ch

Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti, Chef du Département DETEC

Procédure de consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) – prise de position de la SSR.VS

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs,

Suite à l'ouverture de la procédure de consultation mentionnée en objet et en sa qualité d'organisation directement concernée par ce projet et ses conséquences, la SSR.VS saisit la possibilité qui lui est offerte d'y participer et de vous faire part de ses vives inquiétudes.

Nous saluons le fait que le Conseil fédéral rejette fermement l'initiative "200.- ça suffit" et la qualifie d'extrême. Toutefois, la SSR.VS, en tant qu'association représentant les téléspectateurs et auditeurs du canton du Valais, **se positionne contre les réductions de la redevance média** proposées par le Conseil fédéral.

En effet, cette proposition provoquerait une réduction importante du budget de la SSR, avec une réduction sévère des programmes et des conséquences directes pour la qualité de son offre.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Nathalie Vernaz
Présidente SSR.VS

